



Menace de porter plainte contre moi

Par I_h, le **04/03/2008** à **19:57**

Bonjour,

je vous écris car j'ai un problème. Il y a quelques mois, une personne m'a contactée suite à une vente que j'ai faite sur Ebay.

Elle m'a demandé de lui louer tous mes cours de préparation à un concours. Après plusieurs négociations, je l'ai fait. Elle devait me payer 145€. Les 145€ comprenaient la location des classeurs ainsi que des cours vendus sur Ebay (pour 11,50€).

Elle a donc eu mes cinq classeurs pendant une semaine pour en faire des photocopies à son travail. La transaction était alors finie pour moi. Après cela, j'ai récupéré mes classeurs, et elle m'a demandé une liste de mes abréviations que je lui ai promis de lui faire.

Ensuite, elle m'a demandé si j'avais encore des fiches à lui vendre. J'en avais et je lui ai proposé de faire des photocopies moi-même car je ne voulais pas envoyer mes cours par la poste. Son cousin m'a fait un chèque de 30€ à mon nom que j'ai encaissé.

Là dessus, je suis tombée malade, partie en déplacement et j'avoue que j'avais complètement oublié ces photocopies et ces abréviations. Le temps a passé et je n'ai plus eu de nouvelles pendant près de 4 mois.

J'avais presque fini les photocopies et j'ai eu un mail vendredi soir me menaçant de porter plainte contre moi pour vol. Je lui ai alors envoyé un mail pour lui dire que tout était prêt, que j'allais justement tout lui envoyer.

Mais là, rien à faire, elle ne veut plus rien savoir. Elle ne veut pas que je lui envoie ces fiches et abréviations. Elle me demande un remboursement du total : soit 175€. Elle dit que mes feuilles de cours sont illisibles et qu'à deux mois du concours elle annule tout et veut que je rende tout l'argent.

Il faut savoir que mes cours sont au 3/4 tapés à l'ordi et le reste à la main.

Comme elle ne voulait rien entendre je lui ai proposé de lui rendre les 30€ avec la liste des abréviations (puisque l'autre transaction était pour moi finie).

Maintenant, elle a mes cours (dont les 3/4 sont parfaitement lisibles), elle a eu des envoies par mail et elle venut en plus que je lui rendre l'intégralité avant mercredi soit 175€ sinon elle porte plainte (avec mails comme preuve dit-elle).
Je ne vois pas pourquoi je devrais rembourser 175€ alors qu'elle a bien eu mes classeurs etc. Je veux bien lui rendre 30€, ce que je lui dois vraiment.
De plus, elle refuse maintenant de répondre à mes mails. Je suis de bonne foi, j'accepte mes torts et j'essaie d'arranger la situation mais je suis face à un mur.
Qu'est-ce que je risque?
Merci.

Par **citoyenalpha**, le **04/03/2008** à **20:51**

Bonjour!

Il s'agit de 2 contrats de vente différents.

Le premier a été honoré.

Toutefois vous n'avez pas honoré le deuxième et l'acheteur pourrait se prévaloir d'un préjudice. L'absence de relance de sa part prouve que le préjudice n'a pas du être aussi important qu'elle voudrait le laisser supposer.

Il conviendrait de faire un geste tout de même de bonne volonté en proposant un remboursement un peu plus supérieur. Faites lui parvenir avec vos explications le chèque par lettre recommandée avec accusé de réception.

Les magistrats apprécieront au cas où... Ce qui me parait peu probable par ailleurs.

Restant à votre disposition.

Par **I_h**, le **04/03/2008** à **21:53**

Je lui ai proposé le remboursement des feuilles manuscrites qu'elle ne peut pas lire. Mais cela représente 20% des cours soit environ 29€ en plus à lui rembourser.

Cela ne lui suffit pas. Elle ne veut pas résoudre à l'amiable sauf si je lui rembourse tout. Ce que je refuse par principe. J'ai honoré le premier contrat et lui ai proposé plusieurs fois de lui rembourser le second.

J'ai néanmoins un autre problème, elle refuse de me donner son nom et adresse pour le renvoie des chèques. Elle voudrait que je rembourse l'argent à son cousin (car c'est lui qui lui avait prêté l'argent pour me payer).

Que dois-je faire? L'envoyer à son cousin?

Quand vous dites : "Les magistrats apprécieront au cas où... **Ce qui me parait peu probable par ailleurs.**", qu'entendez-vous par là? Qu'il y a peu de chance qu'il y ait des suites à sa

plainte?

Merci!

Par **citoyenalpha**, le **04/03/2008** à **22:06**

Re

MDR!!! çà certainement.

Ouhhhla vous êtes sûr qu'elle sait ce que veut dire que porter plainte...

Bien dans ses conditions remboursez le chèque vous avez reçu pour la deuxième vente à l'émetteur et restez en là.

Un procureur même s'il était saisi (ce que je doute fort) classera sans suite vu qu'il n'y a aucun élément constitutif à un délit.

Et quand à une action en civile n'en parlons même pas.

Restant à votre disposition.

Par **I_h**, le **04/03/2008** à **22:38**

Merci,

je vais donc envoyer le chèque en recommandé avec accusé de réception à son cousin.

Merci pour vos réponses. Vous m'avez soulagé!

Cordialement

Par **citoyenalpha**, le **04/03/2008** à **22:39**

Avec plaisir

Bonne continuation

Par **I_h**, le **09/03/2008** à **11:34**

Bonjour,

j'ai encore des problèmes avec cette même personne. Je lui ai envoyé comme vous me l'avez conseillé le chèque de 10 € que je n'avais pas encaissé, un chèque de 30 € à l'ordre de son cousin comme elle me l'a demandé. En plus je lui ai envoyé par mail hier la liste des abréviations.

J'ai fait tout ça pour avoir la paix, j'ai tenu mes engagements en lui remboursant ce que je lui devais. Mais elle continue à me harceler par mail plusieurs fois par jour. Elle veut encore une fois le remboursement de la 1ere transaction (soit 145 € + 40 € déjà envoyés le 6 mars en LRAR). Je ne compte pas lui rembourser la totalité car de cette manière, elle aurait l'argent, les cours et en plus les abréviations.

Elle me menace encore de faire quelque chose contre moi (sans dire quoi clairement). Je sais que vous m'avez dit que je ne risquais rien en remboursant ce que je devais. Mais là ça devient du harcèlement moral (elle essaye de m'avoir à l'usure).

Ne peut-elle vraiment rien contre moi maintenant que j'ai effectué le remboursement que je devais lui faire ?

Et que puis-je faire pour qu'elle arrête définitivement cet harcèlement ? (j'ai essayé de lui téléphoner pour arranger la situation mais elle ne répond jamais...)

Merci d'avance pour votre aide.